



Gemeinderat vom 14. Juli 2017

Instandsetzung der Route de Peppange und der Rue Jacquinot

Hauptpunkt der Bettemburger Gemeinderatssitzung am 14. Juli 2017 war die Vorstellung der jeweiligen Vorprojekte zur Instandsetzung der Straßen Route de Peppange und Rue Jacquinot in Bettemburg, von denen der Gemeinderat Kenntnis nahm.

Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) leitete mit der Bemerkung ein, dass hier akuter Handlungsbedarf bestehe, bevor er beide Projekte von Robert Pater (technische Gemeindedienste) im Detail vorstellen ließ. In beiden Straßen werden die kommunalen Versorgungsnetze erneuert und es erfolgt

eine Verschönerung des Straßenbildes mit verkehrsberuhigenden Maßnahmen.

Laurent Zeimet (CSV) fasste anschließend die Hauptanliegen der Anrainer beider Straßen zusammen, die bei den jeweiligen Konsultationsversammlungen geäußert wurden.

Die Bürger der Route de Peppange würden deren Instandsetzung regelrecht herbeiwünschen, so der Bürgermeister. Die Instandsetzung der Route de Peppange bezeichnete Laurent Zeimet (CSV) als langwieriges, weil schwieriges Unterfangen. Es handele sich um eine viel befahrene Staats-

straße mit allen dazugehörigen Vor- und Nachteilen, die Arbeiten dürften sich über einen Zeitraum von zwei bis drei Jahren erstrecken. Aus den Bemerkungen der Anwohnerschaft hob Laurent Zeimet die Sorge um die Verkehrssicherheit hervor. So werde auf Anregung der Bürger die Installation einer Ampelanlage auf Höhe der Firma Calorilux geprüft. Nicht zuletzt auch deshalb, um den Schulkindern eine sichere Überquerung zu ermöglichen. Der Bürgermeister erklärte, dass zudem kurzfristige Maßnahmen zur Verkehrsberuhigung mit der Straßebauverwaltung erörtert werden. Auch über zusätzliche Stellplätze auf Höhe der Sonnenpromenade werde nachge-

dacht. Rat Guy Frantzen (LSAP) regte eine Berücksichtigung der Radfahrer sowie die zeitliche Zusammenlegung der Bauarbeiten mit der Verbreiterung der Autobahnbrücke an.

Zur Rue Jacquinot bemerkte Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV), dass sich die Instandsetzungsarbeiten dort einfacher gestalten dürften, da es sich um eine Straße in einem Wohnviertel handele. Die Einwohner brachten bei der Besprechung u. a. Anliegen zu Stellplätzen für Autos vor. Die Pläne der Einbahnstraße werden noch einmal überarbeitet, um den Gegenverkehr durch Radfahrer sicher zu gewährleisten.

Laurent Zeimet schloss seine Ausführungen mit den Worten, dass beide Vorprojekte überarbeitet und anschließend den beratenden Kommissionen für Mobilität bzw. Urbanismus zur Begutachtung vorgelegt werden. Es obliege dann dem künftigen Gemeinderat, über die Umsetzung beider Projekte zu entscheiden.

Bezuschussung der lokalen Vereinigungen

Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) ging dann zur ordentlichen Zuschussung der lokalen Vereinigungen, rückwirkend für das Jahr 2016, über. Insgesamt stehen hierfür 135.000 Euro bereit, die nach dem bekannten Verteilungsschlüssel an die einzelnen Vereinigungen vergeben würden, so der Bürgermeister. Rat Guy Frantzen (LSAP) regte die Aufführung des Vorjahresgesamtbetrages als Vergleichswert an. Rat Alain Gillet (CSV) meinte, dass die teils stattli-

chen Beträge für bestimmte Vereine von deren Engagement im Bereich der Jugendarbeit zeugten und würdigte die entsprechende finanzielle Unterstützung durch die Gemeinde. Rätin Sylvie Jansa (LSAP) nannte die kommunale Bezuschussung der lokalen Vereinigungen „lebenswichtig“ für viele von ihnen und sicherte ihre Unterstützung zu. Die Bezuschussung der lokalen Vereinigungen wurde einstimmig verabschiedet.

Subsidien an Nichtregierungsorganisationen

Anschließend stellte Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) die im Budget 2017 vorgesehenen Subsidien, Subventionen und Spenden vor, wovon sich die Spenden an Nichtregierungsorganisationen sowie an außerhalb der Gemeinde Bettemburg ansässige Vereinigungen ohne Gewinnzweck auf einen Gesamtbetrag von 5.475 Euro belaufen. Weitere größere Einzelbeträge gehen u.a. an „Beetebuerg hëllef“ (105.000 Euro), den CIGL Bettemburg (13.151,90 Euro gemäß Jahresabrechnung), den SC Sporting Bettemburg (11.000 Euro für die Damenmannschaft in der „Champions League“ sowie weitere 11.580 Euro für die Instandhaltung des Spielfeldes 2016) und die „Geschichtsfreë Beetebuerg“ (7.000 Euro). Die Subsidien, Subventionen und Spenden wurden einstimmig begrüßt.

Konvention mit dem Theaterensemble Kaleidoskop

Laurent Zeimet (CSV) stellte eine mögliche Konvention mit der Vereinigung Kaleidoskop vor, da das Theaterensemble mehrmals im Jahr mit

viel Erfolg im Bettemburger Festsaal gastiere. Die Konvention sieht vor, vier Produktionen des Vereins mit insgesamt 8.000 Euro zu unterstützen. Eine der Produktionen soll im Rahmen des Lesefestivals LiteraTour gestaltet werden. Die Laufzeit der Konvention beträgt ein Jahr.

Guy Frantzen (LSAP) führte aus, dass seine Fraktion die Konvention kritisch sehe und eine „Monokultur“ befürchte. Der kulturelle Bereich solle nicht auf diese Weise „outgesourct“ werden und einem einzigen Verein überlassen werden. Der Festsaal sei so zudem dauerhaft besetzt und nicht mehr für andere Veranstaltungen verfügbar.

Laurent Zeimet (CSV) antwortete, dass die Konvention kein Exklusivvertrag sei. Von outsourcen könne schwerlich die Rede sein, da die Organisation von Theateraufführungen keine Aufgabe der Gemeinde ist. Er wies auf die Qualität der Produktionen des Ensembles hin, die Bettemburg landesweit auf die Landkarte der Theaterlandschaft hoben. Dies sei eine Bereicherung für die Gemeinde. Zudem würden oft Stücke erarbeitet, die im Schulkontext behandelt werden. Der Festsaal könne auf diese Weise angemessen genutzt werden, wobei immer noch Kapazität für andere Veranstaltungen bleibe.

Die Konvention wurde mit 7 gegen 5 Stimmen angenommen.

Resolution der LSAP

In einer LSAP-Resolution wurde ein möglicher Einsatz zum Erhalt der direkten Zugverbindungen zwischen

Düdelingen und Luxemburg zur Sprache gebracht. Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) empfahl die Ablehnung und verwies darauf, dass eine Restrukturierung des Zugverkehrs unabdinglich sei, um die Pünktlichkeit der Bahn zu verbessern. Auch Schöffin Josée Lorsché (DÉI GRÉNG), Rat Jeff Gross (CSV) und Pascale Kolb (DÉI GRÉNG) erklärten, dass diese Neuerungen im Fahrplan notwendig seien, um das CFL-Streckennetz neu zu strukturieren und der massiv steigenden Benutzerzahl der letzten Jahre gerecht zu werden. In Spitzenzeiten werden laut neuem Fahrplan Direktzüge mit höheren Kapazitäten von Düdelingen aus eingesetzt. Kompensierungsmaßnahmen für die Pendler aus Düdelingen wurden ebenfalls in die Wege geleitet. Zusätzliche Direktverbindungen zwischen Düdelingen und der Hauptstadt sind nach dem Ausbau der Eisenbahnstrecke vorgesehen. Schöffin Josée Lorsché (DÉI GRÉNG) unterstrich zudem, dass die Modernisierung des Bahnhofs Bettemburg zeitlich um drei Jahre vorgezogen werde, um schnellstmöglich einen behinderten- und familiengerechten Zugang zu den Gleisen zu schaffen.

Die Resolution wurde mit 5 gegen 7 Stimmen abgelehnt.

Fragen der Gemeinderatsmitglieder

Guy Frantzen (LSAP) erkundigte sich nach drei „Calicots“, die an einer Hausfassade in der Rue de la Gare angebracht sind. Er wollte wissen, wer die Kosten dafür trage. Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) antwortete, dass eines der Plakate eine private Initiative des Hauseigentümers sei.

Hieran sei die Gemeinde nicht beteiligt. Die Calicots zur Werbung für die Nuit des Merveilles sowie dem Shuttle zum Parc Merveilleux wurden von der Gemeinde in Auftrag gegeben und bezahlt. Die Kosten beliefen sich für beide Plakate zusammen auf 3.673 Euro. Für die Nutzung der Hauswand entstehen der Gemeinde keine Kosten.

In einer zweiten Frage machte Guy Frantzen (LSAP) darauf aufmerksam, dass der Zebrastrifen in der Route d'Esch auf dem hellen Straßenbelag nicht gut zu erkennen sei. Da er sich außerdem direkt nach der Straßenerhebung befindet, würden manche Autofahrer ihn erst im letzten Moment sehen. Schöffe Gusty Graas (DP) stimmte dem zu und erklärte, dass durch eine Beschilderung bereits in der Route d'Esch auf den Zebrastrifen aufmerksam gemacht werden soll. Geprüft werde derzeit die Idee, direkt beim Zebrastrifen ein leuchtendes Warnsignal aufzustellen, das nur leuchten soll, wenn sich ein Fußgänger in der Nähe befindet. Claude Fournel (LSAP) kam auf die Blumen-

kübel in der Rue de la Gare zu sprechen und wollte wissen, ob sie dauerhaft dort stehen bleiben. Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) erklärte, dass es sich um eine „Testphase“ handle, ehe das urbane Mobiliar (Bänke und andere Dekorationselemente) dauerhaft installiert wird. Dieses diene zum Teil auch dazu, „kreatives Parken“ abseits der erlaubten Bereiche zu unterbinden.

Da es sich um die letzte Sitzung des Gemeinderates vor den Wahlen am 8. Oktober 2017 handelte, dankte Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) abschließend allen Gemeinderatsmitgliedern für ihren Einsatz während der Mandatsperiode 2011-2017, in welcher der Gemeinderat 53 Mal tagte und 1.850 Entscheidungen traf. Er wünschte allen Kandidaten für die anstehende Wahl viel Glück.

Die Kommunalwahlen 2017 sind für die Gemeinde Bettemburg richtungweisend: Da die 10.000-Einwohner-Grenze überschritten wurde, wird sich der künftige Gemeinderat aus 15 Mitgliedern zusammensetzen.



Conseil communal du 14 juillet 2017



Route de Peppange



Avant-projet de la route de Peppange

Réaménagement de la route de Peppange et de la rue Jacquinot

La séance du conseil communal de Bettembourg du 14 juillet 2017 avait pour principal objet la présentation des avant-projets de réaménagement de la route de Peppange et de la rue Jacquinot à Bettembourg, dont le conseil communal a pris connaissance.

Le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a ouvert la séance en déclarant qu'il y avait un besoin urgent d'agir dans ce dossier avant que M. Robert Pater (Service technique de la commune) ne puisse présenter en détail les deux projets. Les réseaux de distribution communaux sont renouvelés dans les deux rues et il s'ensuit un embellissement des voiries, associé à des mesures visant à modérer le trafic.

M. Laurent Zeimet (CSV) a ensuite résumé les préoccupations principales des riverains des deux rues qui ont été exprimées lors des réunions de consultation respectives.

Le bourgmestre a déclaré que les citoyens de la route de Peppange souhaitaient un véritable réaménagement. M. Laurent Zeimet (CSV) a indiqué que le réaménagement de la route de

Peppange constituait une entreprise longue et laborieuse. Il s'agit d'une route très fréquentée avec tous les inconvénients que cela implique; les travaux sont susceptibles de s'étendre sur une période de deux à trois ans. Parmi les remarques des riverains, M. Laurent Zeimet a mis en avant la préoccupation liée à la sécurité routière. Sur proposition des citoyens, l'installation d'un feu de signalisation à hauteur de la société Calorilux est en cours d'examen, d'autant qu'il s'agit d'assurer une traversée sécurisée aux écoliers.

Le bourgmestre a expliqué que des mesures à court terme visant à modérer le trafic seront en outre débattues avec l'administration des Ponts et Chaussées. Des places de parking supplémentaires sont également envisagées à hauteur de la promenade du Soleil. Le conseiller Guy Frantzen (LSAP) a suggéré que les cyclistes soient pris en compte et que les travaux de construction soient regroupés avec l'élargissement du pont autoroutier.

S'agissant de la rue Jacquinot, le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a fait remarquer que les travaux de réaménagement devraient présenter moins de difficultés étant donné qu'il s'agit d'une

rue située dans un quartier résidentiel. Lors de la réunion, les riverains ont notamment émis le souhait que des places de parking soient aménagées pour les voitures. Les plans des voies à sens unique sont à nouveau révisés afin de garantir la sécurité des cyclistes circulant en sens inverse.

M. Laurent Zeimet a conclu ses explications en indiquant que les deux avant-projets seraient révisés avant d'être soumis pour examen aux commissions consultatives de la mobilité et de la circulation ou respectivement de l'urbanisme. Il appartiendra alors au futur Conseil communal de se prononcer sur la mise en œuvre des deux projets.

Subsides aux associations locales

Le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a ensuite abordé le sujet des subsides ordinaires aux associations locales pour l'année 2016. Des subsides pour un montant total de 135 000 EUR ont été alloués aux différentes associations selon les critères de répartition connus, a déclaré le bourgmestre. Le conseiller Guy Frantzen (LSAP) a suggéré la mention du montant total alloué l'année précédente à titre de comparaison. Le conseiller Alain Gillet (CSV) a

estimé que les montants considérables témoignaient de l'engagement de certaines associations dans le domaine des activités de jeunesse et a salué le soutien financier apporté par le Conseil. La conseillère Sylvie Jansa (LSAP) a précisé que les subsides communaux étaient «vitaux» pour beaucoup de ces associations locales et les a assurées de son soutien. Les subsides aux associations locales ont été adoptés à l'unanimité.

Subventions aux organisations non gouvernementales

Le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a ensuite présenté les subsides, subventions et dons prévus dans le budget 2017 – les dons aux organisations non gouvernementales (ONG) ainsi qu'aux associations sans but lucratifs établies en dehors de la commune de Bettembourg s'élevant à un total de 5 475 EUR. D'autres montants individuels plus élevés ont notamment été alloués à l'ONG «Beetebuerg hëlleft» (105 000 €), au CIGL Bettembourg (13 151,90 € conformément au décompte annuel), au SC Sporting Bettembourg

(11 000 € pour l'équipe féminine de la «Champions League» ainsi qu'un autre montant de 11 580 € pour l'entretien du terrain en 2016) et l'association «Beetebuenger Geschichtsfrënn» (7 000 €). Les subsides, subventions et dons ont été approuvés à l'unanimité.

Convention avec la compagnie de théâtre Kaleidoskop

M. Laurent Zeimet (CSV) a présenté une convention avec la compagnie Kaleidoskop, dans la mesure où la troupe de théâtre se produit plusieurs fois par an avec beaucoup de succès dans la salle des fêtes de Bettembourg. La convention prévoit de soutenir quatre productions de l'association pour un montant total de 8 000 €. L'une des productions devra être créée dans le cadre du festival de la littérature «LiteraTour». La durée de la convention est limitée à un an. Elle est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

M. Guy Frantzen (LSAP) a déclaré que son parti voyait la convention d'un œil critique et craignait un phénomène de

«monoculture». Le secteur culturel ne devrait pas être externalisé de la sorte et confié à une seule association. De plus, la salle des fêtes serait occupée de façon permanente et ne serait plus disponible pour d'autres événements.

M. Laurent Zeimet (CSV) a répondu que la convention n'était pas un contrat exclusif. On pouvait difficilement parler d'externalisation, dans la mesure où l'organisation de représentations théâtrales n'est pas une mission de la commune. Il a mis en avant la qualité des productions de la compagnie qui ont permis à Bettembourg de se démarquer à l'échelle nationale dans le domaine théâtral. Il s'agirait d'un atout pour la commune. En outre, des pièces ont souvent été réalisées afin d'être exploitées dans le contexte scolaire. La salle des fêtes pourrait être adéquatement exploitée, de telle façon qu'il y ait toujours des capacités pour d'autres événements.

La convention a été adoptée avec 7 voix contre 5 voix.



Rue Jacquinot



Avant-projet de la rue Jacquinot

Résolution du LSAP

Dans une résolution du LSAP, un éventuel engagement pour le maintien des liaisons ferroviaires directes entre Dudelange et Luxembourg a été abordé. Le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a recommandé le rejet de la résolution, précisant qu'une restructuration du trafic ferroviaire était essentielle pour améliorer la ponctualité des trains. L'échevine Josée Lorsché (DÉI GRÉNG), le conseiller Jeff Gross (CSV) et la conseillère Pascale Kolb (DÉI GRÉNG) ont également expliqué que ces modifications d'horaires étaient nécessaires afin de pouvoir restructurer le réseau ferroviaire CFL et de satisfaire à l'augmentation massive d'utilisateurs de ces dernières années. Aux heures de pointe, le nouvel horaire prévoit des trains directs de plus grande capacité venant de Dudelange. Des mesures de compensation pour les navetteurs en provenance de Dudelange ont également été mises en œuvre. D'autres liaisons directes entre Dudelange et la capitale sont prévues après la modernisation de la ligne de chemin de fer. L'échevine Josée Lorsché (DÉI GRÉNG) a également souligné que la modernisation de la gare de Bettembourg avait été avancée de trois ans afin d'aménager au plus vite un accès aux voies pour les personnes à mobilité réduite et les familles.

La résolution a été rejetée avec 7 voix contre 5 voix.

Questions des conseillers communaux

M. Guy Frantzen (LSAP) s'est interrogé sur la présence de trois «calicots» placés sur une façade de maison dans la Rue de la Gare. Il a voulu savoir qui en assumait les coûts. Le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a répondu que l'une des affiches était une initiative privée du propriétaire de la maison. La commune n'est pas impliquée dans cette initiative. Les calicots qui font la promotion de la Nuit des Merveilles et de la navette vers le Parc Merveilleux ont été commandités et payés par la commune. Le coût des deux affiches s'est élevé au total à 3 673 €. L'utilisation de la façade n'implique aucun coût pour la commune.

Lors d'une deuxième intervention, M. Guy Frantzen (LSAP) a fait remarquer la faible visibilité du passage pour piétons dans la rue de la Gare sur le côté de la route d'Esch compte tenu du recouvrement clair de la chaussée. Comme il se situe juste après une côte, plusieurs automobilistes ne le repèrent qu'au dernier moment. L'échevin Gusty Graas (DP) a exprimé le même avis et expliqué qu'une signalisation déjà présente sur la route d'Esch devait attirer l'attention sur la présence du passage pour piétons. On étudie actuellement la possibilité de placer aux abords du passage pour piétons un signal lumineux d'avertissement qui s'allumerait uniquement lorsqu'un piéton se trouve à proximité.

M. Claude Fournel (LSAP) a ensuite évoqué les bacs à fleurs dans la rue de la Gare et a voulu savoir s'ils allaient y rester en permanence. Le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a expliqué qu'il s'agissait d'une «phase test» avant l'implantation définitive du mobilier urbain (bancs et autres éléments décoratifs). Cet agencement sert aussi en partie à dissuader le stationnement en dehors des zones autorisées.

Comme il s'agissait du dernier conseil communal avant les élections communales du 8 octobre 2017, le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a remercié les membres du conseil communal pour leur engagement durant la période de mandat 2011 à 2017, au cours de laquelle le conseil communal s'est réuni à 53 reprises avec un total de 1 850 délibérations prises. Il a souhaité bonne chance à chaque candidat en vue des élections à venir.

Les élections communales 2017 marquent une année charnière pour la commune de Bettembourg: ayant dépassé le cap des 10 000 habitants, le conseil communal se composera dorénavant de 15 conseillers.